

"Bulle verte"

Programme «Bulle verte»

Vous souhaitez agir pour la transition énergétique tout en bénéficiant d'un soutien financier? La Ville de Bulle propose depuis 2020 le programme de subventions «Bulle verte», destiné aux habitantes et habitants ainsi qu'aux propriétaires de bâtiments situés sur le territoire communal.

Ce programme soutient l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments, la réduction de la consommation d'énergie et la production d'énergie renouvelable. Il encourage aussi la mobilité douce, l'utilisation des transports publics et le recours à des véhicules plus efficaces. Informations, conditions et demandes:

www.bulleverte.ch



Stocker l'énergie des excédents solaires

La production photovoltaïque progresse rapidement. Cette croissance pose un défi majeur: absorber en été les excédents d'électricité. Gruyère Energie observe une hausse des installations de batteries, un outil qui contribue à mieux valoriser cette énergie abondante et à conserver la rentabilité du photovoltaïque.

En Gruyère, et en Suisse à plus large échelle, la production solaire atteint son pic en été, précisément lorsque la consommation est la plus faible. Le réseau se retrouve alors avec des surplus d'électricité qu'il n'est pas toujours possible d'absorber localement. Les batteries de stockage ne sont pas une solution miracle, mais elles permettent d'atténuer les effets de la baisse des tarifs de reprise. Elles offrent la possibilité aux ménages de stocker une partie de leur propre surplus, réduisant ainsi la quantité injectée dans le réseau aux heures de forte production. Un geste individuel qui, multiplié à l'échelle d'une commune ou d'un canton, contribue à soulager le système.

LA DEMANDE DE LA CLIENTÈLE PRIVÉE A TRIPLÉ

Installateur photovoltaïque depuis 2008, Gruyère Energie a vu le marché évoluer à grande vitesse. Les premières batteries de stockage ont été posées dès 2020 et la demande a littéralement triplé en 2025 par rapport à l'année précédente en ce qui concerne la clientèle privée. Aujourd'hui, environ un quart des nouvelles installations photovoltaïques s'équipent d'un système de



stockage. Une tendance encouragée par la baisse du prix des batteries et par un contexte énergétique où le solaire occupe une place croissante.

CE QUE FAIT UNE BATTERIE...

Contrairement à certaines idées répandues, une batterie de stockage ne rend pas indépendant du réseau. Son rôle principal est de décaler la consommation, en utilisant le surplus solaire produit durant la journée le soir ou la nuit. Prenons des exemples, cela permet de recharger son véhicule électrique le soir ou d'alimenter une pompe à chaleur à un moment souhaité. L'objectif premier demeure l'autoconsommation – un mécanisme de plus en plus stratégique à mesure que le solaire se généralise.

UN DIMENSIONNEMENT À NE PAS NÉGLIGER

Installer une batterie de stockage n'a de sens que si elle correspond réellement au profil du ménage. Le dimensionnement doit prendre en compte: le surplus photovoltaïque disponible et la consommation nocturne. Un

système trop petit se remplira et se videra trop vite. Un système trop grand coûtera inutilement cher tout en restant sous-exploité. Il est recommandé de suivre un accompagnement professionnel pour éviter ces erreurs fréquentes. Cette solution s'adresse tant aux nouveaux propriétaires d'installations photovoltaïques désireux de l'intégrer à leur domicile, qu'aux propriétaires d'installations déjà existantes souhaitant optimiser la performance économique de leur système.

UNE TECHNOLOGIE ET UN RÔLE EN PLEINE CROISSANCE

Les batteries stationnaires affichent aujourd'hui des durées de vie de 10 à 15 ans, avec des garanties précisant souvent une capacité résiduelle de 80% en fin de période. Leur impact environnemental dépend largement de leur durée d'utilisation et de la technologie employée, souvent basée sur le lithium-fer-phosphate (LFP) en résidentiel. A moyen terme, cette solution de stockage jouera un rôle croissant pour les gestionnaires de réseau: absorber les pics de production, fournir de la flexibilité et participer à la stabilité du réseau dans un paysage fortement marqué par le photovoltaïque.

«Une batterie bien dimensionnée, grâce aux conseils avisés de professionnels, permet au propriétaire une meilleure rentabilité et est également utile au gestionnaire de réseau de distribution.»



Les subventions Bulle verte

En installant des panneaux solaires sur votre toit, vous devenez votre propre producteur d'électricité. La subvention versée par la Ville de Bulle dans le cadre du programme «Bulle verte» correspond à 10% de la subvention fédérale de Pronovo, mais au maximum 2000 francs.

En améliorant l'autoconsommation et la rentabilité de votre installation photovoltaïque grâce à un système de stockage combiné au solaire photovoltaïque, vous bénéficiez d'une subvention de 1000 francs.

INFOS

Demandes de subventions et conditions d'octroi:
www.bulleverte.ch